

RÉGIS BOULAT

La Société Industrielle de Mulhouse et les débuts de la coopération transfrontalière (1962-1975)

Maître de conférences en histoire économique à l'Université de Haute-Alsace, Régis Boulat est membre du Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRÉSAT) dont il dirige l'axe Histoire et patrimoine de l'industrie. Parmi ses publications récentes, on notera : avec Renaud Meltz (dir.), *Jean-Pierre Chevènement, le dernier des Jacobins*, Paris, Nouveau Monde, 2021 ; avec Natacha Pimmel (dir.), *L'intelligence collective ou la Société industrielle de Mulhouse depuis 1826*, Mulhouse, Mediapop Éditions, 2021 ; avec Serge Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop Éditions, 2022.

Fondée en 1826, la Société industrielle de Mulhouse joue un rôle central dans la phase pionnière de coopération transfrontalière informelle qui s'étend du début des années 1960, date de la création de la *Regio Basiliensis* par de jeunes cadres bâlois soucieux de l'avenir de leur cité, aux « Accords de Bonn » en 1975 qui en font une « affaire d'États ». En effet, ses administrateurs souhaitent réaffirmer le rôle central de leur compagnie dans l'écosystème mulhousien au moment où ce dernier est chamboulé par la disparition des activités industrielles nées à la fin du XVIII^e siècle. Même s'il s'agit de résoudre les problèmes pratiques qui se posent aux populations de part et d'autre de la frontière et de projeter un certain nombre de réalisations pratiques en matière d'infrastructures de transport, d'implantations industrielles ou de coopération culturelle, la *Regio du Haut-Rhin* qui voit le jour en 1965 se heurte à de nombreuses résistances au sein d'une partie des grands élus alsaciens et de l'administration française. Si la *Regio* prend finalement son envol à partir de 1969, les patrons mulhousiens se retrouvent dépossédés de leurs initiatives dès 1975 lors de la création de la Commission intergouvernementale prévue par les « Accords de Bonn ».

Die 1826 gegründete *Société industrielle de Mulhouse* spielt eine zentrale Rolle in der Pionierphase der informellen grenzüberschreitenden Zusammenarbeit, die von den frühen 1960er Jahren, als junge Basler Führungskräfte, die sich um die Zukunft ihrer Stadt sorgten, die *Regio Basiliensis* gründeten, bis zum „Bonner Abkommen“ von 1975 reichte, das die *Regio Basiliensis* zu einer

„Staatsangelegenheit“ machte. Die Vorstände wollten die zentrale Rolle ihrer Gesellschaft im Ökosystem Mülhausens in einem Augenblick bekräftigen, in dem dieses durch das Verschwinden der zu Ende des 18. Jahrhunderts entstandenen industriellen Aktivitäten erschüttert wurde. Obwohl es darum ging, die praktischen Probleme der Bevölkerung beiderseits der Grenze zu lösen und eine Reihe praktischer Errungenschaften in den Bereichen Verkehrsinfrastruktur, Industrieansiedlungen und kulturelle Zusammenarbeit zu planen, stieß die 1965 ins Leben gerufene *Regio du Haut-Rhin* bei einem Teil der großen elsässischen Volksvertreter und der französischen Verwaltung auf zahlreiche Widerstände. Während die *Regio* ab 1969 endlich Fahrt aufnahm, wurden den Mülhauser Unternehmern seit 1975 bei der Gründung der im „Bonner Abkommen“ vorgesehenen Regierungskommission ihre Initiativen genommen.

Née en 1826 de l'initiative d'une vingtaine de jeunes représentants de l'élite manufacturière mulhousienne unis par des liens à la fois familiaux, capitalistiques et philosophico-politiques, la Société industrielle de Mulhouse (SIM) qui est caractérisée par une absence de hiérarchie et un fonctionnement en réseau, s'affirme au XIX^e siècle comme un foyer d'innovation et le creuset d'une réflexion sociale originale¹. Amputée d'une partie de ses forces vives, privée de son influence politique et de ses prérogatives sociales, confrontée à l'hostilité des fonctionnaires prussiens après 1870, elle n'en reste pas moins le centre organisateur de la coopération patronale pendant toute la période de l'annexion puis au cours de l'entre-deux-guerres même si l'activité technique de ses comités de mécanique ou de chimie décline progressivement. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, sous la houlette de Jean Dollfus, elle est confrontée successivement au défi de la reconstruction puis, au cours des Trente glorieuses, aux mutations industrielles du territoire mulhousien (déclin des activités historiques et perte des centres de décision locaux). Bien qu'affaiblie, elle tente d'enrayer de son mieux la disparition des activités nées au moment de la première industrialisation (textile, construction mécanique) par toute une série d'initiatives². Avec les Bâlois, elle joue notamment un rôle de premier plan, grâce à son nouveau président Philippe Brandt, dans cette phase pionnière de l'histoire de la coopération transfrontalière franco-germano-suisse qui débute en 1962 avec la création de la *Regio Basiliensis* par de jeunes cadres bâlois, se poursuit par la création de la *Regio du Haut-Rhin*

1. Florence Ott, *La Société industrielle de Mulhouse, 1826-1876. Ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg, PUS, 1999.

2. Régis Boulat, Natacha Pimmel (dir.), *La Société industrielle de Mulhouse. L'intelligence collective depuis 1826*, Mulhouse, Mediapop, 2021.

en 1965, puis en 1975 par les Accords de Bonn qui institutionnalisent une coopération devenue « affaire d'État »³.

« L'amitié [n'étant] pas un mythe mais une impérieuse réalité parce que la géographie dicte sa loi à la politique »⁴, les liens entre Bâle et Mulhouse sont à la fois anciens et complexes. Au milieu du XVIII^e siècle, Mulhouse est « ville helvétique »⁵ : à la communauté de foi et à la fraternité d'armes, à l'origine bâloise de grandes dynasties mulhousiennes – la famille Kœchlin notamment – s'ajoutent le développement de l'industrie et les aspects financiers. Si « Bâle doit beaucoup à Mulhouse » – on pense notamment au train ou à la chimie⁶ – au XIX^e siècle, l'inverse reste tout aussi vrai y compris pendant la période du *Reichsland* : c'est grâce à des capitaux bâlois que la Banque de Mulhouse voit le jour en 1872⁷ et ce sont des hommes d'affaires bâlois qui président aux destinées de la SACM jusqu'en 1919. Toutefois, l'entre-deux-guerres est synonyme d'un désengagement bâlois tant du point de vue financier – la période est, du reste, plutôt à l'inversion des flux de capitaux qui, partant de France, trouvent refuge en Suisse – que du point de vue industriel, même si des personnalités comme les ingénieurs René et Maurice Kœchlin, de nationalité suisse, restent des « traits d'union » et si une collaboration voit le jour à la fin des années trente à propos du futur aéroport de Bâle-Mulhouse.

Alors que chacun vit désormais plus ou moins « de son côté » à la fin des années 1950, les initiatives de jeunes cadres bâlois inquiets pour l'avenir de leur cité vont rejoindre les préoccupations des administrateurs de la SIM qui souhaitent réaffirmer le rôle central de leur compagnie dans l'écosystème mulhousien au moment où ce dernier est chamboulé par la disparition des activités industrielles nées à la fin du XVIII^e siècle. Comment se déroule ce « deuxième contact » et comment débouche-t-il sur cette phase pionnière de la coopération transfrontalière informelle ? Pour répondre à cette question laissée de côté par l'historiographie qui s'est

3. La coopération transfrontalière peut être définie comme une « politique étrangère secondaire pratiquée par les collectivités locales et régionales situées de part et d'autre d'une frontière nationale », les acteurs infranationaux devenant acteurs des relations internationales. Elle est à la fois parallèle et complémentaire à l'action extérieure des États, voir Birte Wassenberg, *Vers une eurorégion ? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin Supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.

4. Raymond Oberlé, « Quatre siècles de relations entre Bâle et Mulhouse », *BSIM*, n°3 (1990), p. 27-43.

5. Odile Kammerer, Bernard Jacqué, Marie-Claire Vitoux, *Nouvelle Histoire de Mulhouse*, Mulhouse, Mediapop, 2023.

6. Nicolas Stoskopf, « Ce que la Suisse doit à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, 27 (2016), p.93.

7. Nicolas Stoskopf, « Histoire de la Banque de Mulhouse (1872-1929) », *Annuaire historique de Mulhouse*, 33 (2022), p. 43-69.

plutôt intéressée à la période postérieure à 1975 ou à l'action des chambres consulaires⁸, nous reviendrons successivement, à partir des archives de la SIM et de sources imprimées, sur les initiatives bâloises, le rôle de la SIM et, malgré certaines oppositions, sur les premières réalisations concrètes.

DES INITIATIVES PRIVÉES BÂLOISES À L'ORIGINE DE LA *REGIO BASILIENSIS*

Le 29 janvier 1962, une quinzaine de jeunes cadres bâlois désireux de réfléchir à l'avenir de leur cité se réunissent à la *Zunft zum Schlüssel* pour repenser le futur de Bâle en tenant compte de la dynamique d'intégration économique européenne et « faire sortir leurs concitoyens de l'attitude de satisfaction béate qui est trop souvent la leur et qui est une conséquence fâcheuse d'une longue période de prospérité »⁹. Anticipant la fin de cette conjoncture et de possibles difficultés à venir, ils souhaitent réfléchir en articulant les échelles, à savoir celle de la Confédération mais également celle d'un territoire délimité par le Jura, les Vosges et la Forêt Noire.

Bâle, un développement contraint au début des années 1960

C'est que le canton de Bâle-Ville qui connaît au début des années 1960, un fort accroissement démographiquement – sa population a doublé passant de 112 200 habitants en 1900 à 225 600 en 1960¹⁰ – souffre de l'exiguïté d'un territoire limitrophe de deux pays étrangers et d'un autre canton souverain. Le dynamisme économique de la ville est largement conditionnée d'une part, par les grandes entreprises chimiques, la plupart des sociétés anonymes telles Geigy (1758), Ciba (1884), Sandoz (1886), Hoffmann-La Roche & Cie (1897), Lonza (1897) et, d'autre part, par des banques et des sociétés d'assurances comme la Société de Banque Suisse (1872), « La Bâloise » Compagnie d'assurances (1864) sans oublier la Banque des Règlements Internationaux (1929). Or, pour Alfred Sarasin, associé de la Banque A. Sarazin & Cie et membre du Grand conseil de Bâle, l'accroissement de la population et le dynamisme économique seront à l'avenir « de

8. Martial Libera, *Diplomatie patronale aux frontières. Les relations des chambres de commerce frontalières françaises avec leurs homologues allemandes (1945-milieu des années 1980)*, Genève, Droz, 2020.

9. Archives de Mulhouse [AM], PV du conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, Annexe 2 : Exposé de M. Ph. Brandt.

10. Rita Schneider-Sliwa, Andrea Kampschulte, Daniela Zunzer, « Évolution démographique, différenciation et fractures socio-spatiales dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 42, 1-2 (2002).

plus en plus en fonction de l'espace disponible» : «si le développement continue au même rythme, il faudrait trouver 2 211 hectares additionnels pour le logement des habitants et l'installation de nouvelles fabriques», les bords du Rhin, essentiels aux établissements industriels, étant déjà saturés¹¹. C'est pourquoi, «le coin frontalier» est déjà caractérisé par le développement d'une forme «d'emprise bâloise». Les entreprises bâloises souffrent également d'un manque de main-d'œuvre qui entraîne un recours croissant aux frontaliers alsaciens. Ancien – déjà plus de 6 000 travailleurs frontaliers vers Bâle dans le canton de Huningue en 1862¹² – le phénomène a subsisté au cours de l'entre-deux-guerres, mais ces relations n'ont pas toujours été unilatérales, l'Alsace étant également jusqu'aux années 1950 une terre d'accueil pour des ouvriers bâlois.

Par ailleurs trop excentrée, mal reliée au reste de la Confédération et bénéficiant d'une prospérité essentiellement liée au Rhin et à la chimie/pharmacie, Bâle court également le risque de végéter à l'ombre de Zurich, en passe de devenir la capitale économique de la Suisse. En effet, les différentes instances suisses de planification qui prévoient la formation de grands centres économiques et culturels regroupés autour de Zurich et de l'arc lémanique et la création d'ici l'an 2000 d'une grande nébuleuse urbaine et industrielle d'au moins 300 000 habitants à la croisée des autoroutes Nord-Sud et Est-Ouest dans la région d'Oensingen-Schönenwerd, ne tiennent guère compte de Bâle. Or, pour ces jeunes cadres bâlois, «Bâle doit cesser d'être une ville frontière et se souvenir qu'au cours de l'histoire elle faisait partie d'un ensemble régional largement ouvert vers le Nord et le Nord-Ouest»¹³. Au moment où la construction économique européenne devient progressivement une réalité, de nouveaux centres de gravité ne pourraient-ils voir le jour autour de pôles d'attraction et dans des régions où l'implantation d'industries nouvelles serait facilitée par du foncier disponible, une main-d'œuvre abondante et des voies de communications denses ? Pourquoi Bâle ne chercherait-elle pas à créer avec ses voisins immédiats d'Alsace et du Pays de Bade – qui disposent de tout cela –, et avec les cantons situés en partie Nord du Jura, une région prospère de part et d'autre d'un *Vater Rhein* en passe de devenir l'une des principales voies de navigation intérieure européenne ? Du reste l'évêché de Bâle n'exerçait-il

11. Alfred Sarazin «Le point de vue de Bâle», *BSIM*, n°1 (1965), p. 26.

12. Cécile Buxeda, «Évolution et diffusion spatiale du travail frontalier en Alsace (1968-1999)», *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 245 [En ligne : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4110>], mis en ligne le 3 septembre 2003, consulté le 24 octobre 2023.

13. AM, PV du conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, Annexe 2 : Exposé de M. Ph. Brandt.

pas jadis sa juridiction jusqu'au Nord de Colmar et de Brisach alors que le Sundgau était le vignoble et le grenier d'une ville dont Aeneas Sylvius Piccolomini écrivait en 1433 *ea est in Elsatice regione* ?

La naissance de la *Regio Basiliensis*

C'est dans cette perspective que l'association *Regio Basiliensis* – le vocable est emprunté à une publication de la Société de géographie et d'ethnographie de Bâle – voit le jour. Une première réunion a lieu sous la présidence du Samuel Schweizer, directeur général du *Bankverein*, le 20 février 1963. Elle réunit une quarantaine de représentants des milieux industriels, bancaires, associatifs et universitaires, du gouvernement cantonal et de la presse. Hans Briner qui en devient par la suite secrétaire général fait un exposé complet des buts de la *Regio Basiliensis* dans lequel il insiste sur le retard pris par Bâle par rapport au Haut-Rhin et au Pays de Bade en matière de planification, sur la volonté de la future *Regio* de ne pas entrer en concurrence avec d'autres organisations ni de se substituer au gouvernement cantonal qu'il désire au contraire aider. Dès le 25 février, un groupe de travail composé de jeunes cadres et d'universitaires voit le jour pour étudier les limites géographiques de la région envisagée, rassembler de la documentation, vaincre les résistances des milieux gouvernementaux et le scepticisme ambiant. Quant au groupe de patronage ou *Fördergruppe* qui doit réunir «les hommes les plus représentatifs des milieux industriels, bancaires, universitaires comme du gouvernement cantonal», sa tâche sera de donner des directives, de soutenir moralement et financièrement le projet.

Le groupe de travail prend rapidement contact avec les planificateurs français et allemands et tient à Bad Schauenburg une première séance les 7 et 8 juin 1963 censée accoucher d'un programme. Des personnalités françaises dont six Alsaciens (le sous-préfet Frédéric Gerst et d'autres membres du CAHR) et allemandes sont invitées à une deuxième séance de travail et des contacts sont établis avec les gouvernements cantonaux de Bâle campagne, Argovie et Soleure, avec l'*Oberbürgermeister* de Fribourg en Brisgau, avec le maire de Colmar puis avec les planificateurs de Mulhouse. Un voyage d'étude est organisé pour prendre connaissance des plans d'extensions des villes d'Allemagne du Nord et leurs réalisations¹⁴.

Alors qu'un premier appel de fonds a déjà permis de réunir 60 000 francs suisses, l'assemblée générale constituante du groupe de patronage du 13 décembre 1963 confirme Schweizer dans ses fonctions

14. *Ibid.*

de président et nomme un comité restreint composé de M. Schaller conseiller d'État chef du département des Finances de Bâle, du professeur Staehlin, du Dr. H. P. Zschokke président du *Volkswirtschaftsbund*, de Nicolas Jacquet président de la *Basler Reederei*. M. Speiser et Hans Briner résumant l'activité du groupe du travail et à la suite d'une discussion, un programme d'action en neuf points est approuvé.

Ce dernier prévoit l'ouverture d'un Bureau permanent sur la *Freiestrasse* – la plus ancienne rue commerçante de Bâle – qui sera chargé de la coordination des affaires courantes et administratives, d'assurer la coordination des travaux des différentes commissions. La première devra mener des études fondamentales et dresser un catalogue des problèmes d'intérêt commun de la région. Les Instituts d'Économie politique et de Géographie de l'Université de Bâle ont accepté de mettre deux scientifiques à la disposition de la *Regio* : d'une part le Dr. Reinhardt devra entrer en relation avec le Centre de sociologie européenne de la Sorbonne (R. Aron) afin d'étudier dans quelle mesure les populations du Haut-Rhin, du Brisgau, de Bâle et des cantons limitrophes sont prêtes à collaborer¹⁵; d'autre part, le Dr. Lucius Burckhardt qui établira un Atlas structurel de soixante-dix-sept cartes (économie, transport, sous-sol, hydrologie, etc.) complétant les Atlas badois et alsaciens. Une deuxième commission assurera la liaison avec les représentants des différentes parties prenantes françaises, suisses et allemandes via des réunions régulières, notamment avec les planificateurs du Haut-Rhin et du Brisgau dans la perspective du développement urbain. Une troisième préparera avec des représentants du Haut-Rhin, de Strasbourg et du Brisgau une rencontre consacrée à la question de l'enseignement supérieur et à la création « à Saint Louis ou quelque part dans le Sundgau », d'un Collège européen comportant un enseignement bilingue, français et allemand. Enfin, les deux dernières commissions s'intéresseront respectivement à l'utilité de créer, à Bâle, un marché gare pour les fruits et légumes et aux possibilités d'agrandissement de l'aéroport Bâle–Mulhouse « afin d'en faire l'aéroport de la région ». Il est même envisagé de créer une Banque de la Région qui aurait pour mission de faciliter le financement des grands projets à venir¹⁶.

Ainsi, pour Hans Briner, tout en ayant conscience « des difficultés d'une rencontre avec l'Europe », la Suisse entend se frayer « une voie d'accès

15. Cette liaison n'a finalement pas pu être établie mais l'Institut n'en poursuivra pas moins son enquête en lien avec la SIM qui lui proposera un panel d'une cinquantaine de personnalités haut-rhinoises.

16. AM, PV du conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, Annexe 2 : Exposé de M. Ph. Brandt.

à la route européenne» au moment où la collaboration régionale fait l'objet de l'attention de la Commission de la CEE. À l'inverse des cantons «intérieurs», les cantons frontaliers de Schaffhouse, du Tessin, de Genève et de Bâle qui sont «en contact permanent et direct avec l'Europe en voie de formation» tant dans le domaine de l'économie que dans celui des transports, du tourisme, «se sentent plus proches sur le plan matériel et peut être même aussi sur le plan spirituel, de l'Europe nouvelle que les zones situées en son cœur». Ils doivent d'autant plus jouer les pionniers qu'à l'échelle fédérale, les autorités suisses auraient tendance à les négliger et à concentrer leurs efforts sur le centre du pays¹⁷. «Nous sommes partis des faits et avons constaté ce qui existe», conclut de son côté Andreas Speiser qui tente de définir le Rhin Supérieur :

C'est une région homogène qui, si vous regardez une carte physique, sans frontières nationales, représente une entité géographique : un bassin comme l'Île de France ou en Suisse le *Mittelland*, des régions assez bien limitées par les données naturelles, les montagnes, les fleuves, le climat. Mais il y a tout de même le fait national, les frontières. Cette région qui se prêterait en somme idéalement à un développement économique homogène, qui pourrait jouer un rôle important au centre de l'Europe, cette région est aujourd'hui découpée en trois secteurs par des limites politiques, par les frontières, et il est clair que ces frontières n'ont pas été décidées par des économistes ou par des géographes car elles ne sont pas du tout conformes à la structure naturelle. C'est le deuxième fait; ces frontières existent et il faut les accepter. Il y a maintenant un troisième fait très important : l'Europe... Or cette région qui est la nôtre est au cœur de l'Europe.

Si la Suisse n'appartient pas au Marché commun, la présence du Rhin est un atout...¹⁸.

Ces initiatives privées bâloises visant à résoudre, malgré l'existence de frontières, un certain nombre de problèmes communs à l'ensemble de la région grâce à la création d'un climat d'entente et de confiance dans des régions voisines appelées à avoir des liens de plus en plus étroits, à l'étude d'un vaste ensemble trinational, à la sensibilisation des instances planificatrices reçoivent un accueil très favorable à la SIM.

17. Dr. Hans J. Briner, «Une expérience de développement régional : la *Regio Basiliensis*», *BSIM*, n°1 (1965), p. 21.

18. Andreas Speiser, directeur adjoint de la Société de Banque Suisse, occupe des fonctions importantes à la *Regio*.

LA CRÉATION DE LA *REGIO DU HAUT-RHIN* (1965)

Alors que le territoire mulhousien est confronté à un certain nombre de difficultés, les administrateurs de la SIM considèrent au début des années 1960 que la création « d'un ensemble régional » avec les Bâlois plutôt qu'avec les Strasbourgeois « ne ferait que ramener Mulhouse à ses origines naturelles », Bâle et ses entreprises « pouvant faire beaucoup plus pour la revitalisation de la région que Paris ou Strasbourg ». Il s'agit toutefois de mettre en valeur les ressources et les apports à cet ensemble sous peine de devenir un « satellite »¹⁹. Grâce à Philippe Brandt, la compagnie se mobilise rapidement pour que lui soit reconnu un rôle d'interface entre les acteurs français du dossier d'une part et les animateurs de la *Regio Basiliensis* d'autre part. La *Regio du Haut-Rhin* qui voit le jour en 1965 fonctionne au départ comme un comité de la SIM.

La coopération transfrontalière, une occasion à saisir ?

Le Sud Alsace connaît au début des années 1960 un certain nombre de difficultés dont certaines sont liées à la situation bâloise. En effet, la « propriété foncière bâloise s'insinue partout, au fur et à mesure de l'abandon des parcelles par les propriétaires français » : « Cette lente et patiente pénétration bâloise, est devenue un sujet de brûlante actualité et donne lieu à quelques inquiétudes du côté français ». Certes, « l'envahisseur est pacifique » mais il existe des risques de complications « pour l'avenir du coin frontalier » si la question « est laissée au bon plaisir des Bâlois, et chose plus grave, aux opérations des spéculateurs » : il manque « un plan franco-suisse bien arrêté avant qu'il ne soit trop tard pour intervenir efficacement dans ce mouvement qui risque fort de ne pas être une simple poussée de fièvre mais de se poursuivre au rythme de la croissance bâloise », déplore alors Roland Habersetzer de l'Institut de géographie de l'Université de Strasbourg²⁰. La question de l'agrandissement de l'aéroport franco-suisse de Bâle Mulhouse se pose également : engagées dès 1937, les discussions ont débouché sur un projet de deux pistes bétonnées de 1 600 m et 2 000 m localisées dans un triangle Blotzheim-Hésingue-Saint-Louis (topographie, ampleur des superficies disponibles) et sur une Convention binationale de 1949 qui en précise les modalités de gestion : un établissement public franco-suisse est chargé d'assurer pour le compte des deux gouvernements la construction et l'exploitation de l'aéroport, les

19. AM, PV du conseil d'administration de la SIM, 10 avril 1964.

20. Roland Habersetzer, « L'expansion foncière bâloise dans le coin frontalier de Saint-Louis Huningue », *BSIM*, n°1 (1965), p. 7-20.

terrains sont mis à disposition par la France alors que le financement des dépenses dites «de premier établissement» incombe à la Suisse, la gouvernance est paritaire et binationale et une route douanière est inaugurée en 1952. Or, en 1960, malgré 314 000 passagers et 7 600 t de fret transportés cette année-là, les électeurs bâlois rejettent un premier projet d'agrandissement.

Ces aspects sont loin d'être les plus graves au regard des mutations industrielles de la région mulhousienne. Au terme d'un processus de reconstruction-modernisation à la fois rapide et largement autofinancé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le Sud Alsace voit ses activités traditionnelles décliner. C'est d'abord le coton qui, dès le début des années 1950, a connu des crises successives liées à la réorganisation du marché mondial (décolonisation, concurrence des pays en voie de développement), à l'avènement des fibres synthétiques et de la société de consommation. Au début des années 1960, beaucoup d'établissements ont déjà mis la clef sous porte et seules les entreprises les plus solides dotées d'un bon positionnement stratégique, d'une organisation commerciale efficace, de larges assises financières et d'une direction dynamique parviennent à s'adapter. La situation nécessite donc d'importants efforts de promotion de la part de l'ensemble des acteurs tels le Comité pour l'aménagement du Haut-Rhin (CAHR), la Chambre de Commerce de Mulhouse, la SIM, etc. afin d'attirer des capitaux et des établissements nouveaux. C'est ainsi que Peugeot s'installe dans la forêt de la Hardt via sa filiale Indenor à partir de 1959 : opérationnelle en 1962, l'usine produit d'abord des boîtes de vitesse montées ensuite à Sochaux avant de démarrer deux nouvelles unités de production (forge et fonderie d'aluminium sous pression). Alors que ces mutations s'accompagnent d'un problème d'aménagement du territoire puisque les activités industrielles et la population désertent les vallées pour s'établir en plaine et le long du Rhin et que Mulhouse, vingt-sixième ville de France qui vient de dépasser les 100 000 habitants, est à l'étroit dans ses frontières communales, des voix s'élèvent pour réclamer une réflexion à une échelle beaucoup plus large que celle des frontières de l'arrondissement.

Toutefois, considérant au début des années 1960 que sa situation au cœur d'une Europe économique en construction lui offre «une nouvelle chance», la ville s'invente, sous l'impulsion de ses élites politiques (notamment son maire Émile Muller) et économiques, un grand dessin de «métropole du futur» dotée d'établissements d'enseignement supérieur, de pôle industriel fondé sur l'industrie lourde et les grands investissements réalisés le long du Rhin. La «futurologie mulhousienne» est à l'œuvre à travers les Journées organisées par la SIM (Journées scientifiques en 1958,

Journées de l'urbanisme en 1959, Journées de la jeunesse en 1960, Journées textiles en 1961, etc.) et sa modernité est symbolisée par une future «Tour de l'Europe» conçue par l'architecte François Spoerry²¹.

1964 année du « Deuxième contact »

Pour Jean Dollfus qui a succédé à son père à la tête de la SIM en 1945, poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs ne signifie pas «refaire consciencieusement la route qu'ils ont suivie» mais «faire à notre place ce qu'ils feraient»²². Trois instruments lui ont permis de mener sa tâche à bien jusqu'au début des années 1960 : de nouveaux comités provisoires (ceux qui existaient depuis le XIX^e siècle n'ont pas été recréés), le *Bulletin* qui a reparu dès 1946, le groupe «Échanges» initié par Jacques Henry Gros et son beau-frère François Spoerry afin de «mêler les jeunes mulhousiens de souche actifs et conscients du rôle qu'ils doivent jouer, à des nouveaux venus engagés dans les administrations ou les entreprises mulhousiennes»²³. Toutefois, le dirigisme économique et social d'une part et les mutations industrielles d'autre part ne sont pas sans conséquences sur l'organisation qui connaît un certain nombre de difficultés notamment financières, du fait de la diminution de ses membres «Entreprises», et organisationnelles en raison de la raréfaction progressive du patronat protestant. «Centre de pensée et d'action destiné à méditer les problèmes du Mulhouse de demain», la SIM joue néanmoins un rôle primordial dans la structuration du patronat, l'enseignement, la culture et la prospective. Souhaitant mettre à profit sa liberté d'action pour «comme par le passé, être novatrice et révolutionnaire», elle réfléchit au début des années 1960 à la perspective d'une association de la Suisse avec la Communauté économique européenne et à la création d'une liaison étroite Bâle-Mulhouse sur des questions relatives à la science et à la culture, au financement des entreprises, aux communications aérienne, ferroviaires et routières voire aux sports²⁴. Chargé de déterminer quels «groupements de Bâle» auraient les mêmes intérêts que les siens, Philippe Brandt qui connaît bien les milieux d'affaires bâlois pour en faire partie, pense d'abord à la *Gesellschaft für Gutes und Gemeinnütziges*, qui gère une grande partie des fondations d'intérêt publique de Bâle ou à la Société de statistique. Toutefois, pour être fructueux, les contacts «doivent

21. Nicolas Stoskopf, *Université de Haute-Alsace. La longue histoire d'une jeune université*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2005, p. 26-31.

22. R. Boulat, N. Pimmel, *La Société industrielle de Mulhouse... op.cit.*, p. 50.

23. Régis Boulat, «Jacques Henry Gros, le dernier grand patron alsacien ?», in J.-P. Barrière, R. Boulat, A. Chatriot, P. Lamard, J.-M. Minovez, *Les trames de l'histoire. Mélanges en l'honneur de J.-C. Daumas*, Besançon, PUFC, 2017, p. 193-203.

24. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 novembre 1961, p. 6.

avoir un but commun ou une réalisation exemplaire comme l'aéroport de Bâle-Mulhouse»²⁵. C'est alors qu'une «une possibilité de ce genre» s'offre à la SIM avec la création de la *Regio Basiliensis*²⁶.

Ayant étudié successivement à Mulhouse puis en Suisse où sa famille s'est réfugiée pendant le *Reichsland*, Philippe Brandt (1898-1981) est un ingénieur-docteur en chimie diplômé de l'École de chimie de Mulhouse. Spécialisé dans les colorants, il a fait toute sa carrière dans la chimie bâloise, jusqu'à accéder à la présidence de l'entreprise Durand Huguenin. C'est à ce titre qu'il a pris part à la constitution de la *Regio Basiliensis* dont il présente les buts au conseil d'administration de la SIM au début de l'année 1964 :

Nous nous trouvons en présence d'une initiative dont le sérieux ne saurait être mis en doute. L'idée d'un rassemblement des forces vives, intéressées à la création d'un centre régional économique et culturel, débordant les frontières politiques, est d'un très grand intérêt et cadre parfaitement avec les tendances actuelles concernant l'organisation future de l'Europe.

Pour Ph. Brandt, la SIM y trouverait non seulement la possibilité de contacts mais surtout «d'une collaboration utile à une œuvre commune de grande envergure dont notre ville pourrait retirer un grand avantage». Pour Bernard Thierry-Mieg, influent patron du groupe Schaeffer, si la *Regio* a fait l'unanimité à Bâle, la situation sera plus difficile dans le Haut-Rhin : d'une part, plusieurs organismes du Haut-Rhin ayant déjà tenu à se faire représenter auprès de cette association, «il est regrettable une fois de plus que les diverses instances haut-rhinoises agissent isolément et en ordre dispersé»; d'autre part, «les milieux officiels du Département» sont sur la réserve en raison de la crainte «très nette à Saint-Louis», «d'une mainmise de Bâle sur les régions limitrophes». Il ne faut pas oublier non plus la volonté affirmée de personnalités de premier plan comme Pierre Pflimlin de privilégier «l'unité alsacienne». Néanmoins, pour Ph. Brandt, la Suisse ne faisant pas partie du Marché commun, «il y aurait peut-être lieu, à travers une expérience régionale de cette sorte» de se demander «comment un début d'unité économique pourrait être élaboré entre elle et ses voisins». Problème : alors que la région bâloise dispose «d'une abondance d'hommes de qualité et de chefs d'entreprise qui ont le pouvoir de prendre des décisions importantes», dans le Haut-Rhin

25. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 1^{er} mars 1963.

26. AM, PV conseil d'administration de la SIM du 10 janvier 1964, Annexe 2 : intervention de Ph. Brandt.

«les décisions capitales sont prises dans leur grande majorité par des responsables parisiens qui se préoccupent peu de l'avenir du Haut-Rhin». Tout en rendant compte au CAHR et aux chambres consulaires, la SIM ne pourrait-elle dans ces conditions regrouper les différentes forces en présence, devenir l'interlocuteur privilégié des Bâlois et coordonner des projets d'avenir²⁷ ?

Dans la foulée, Jacques Henry Gros est chargé d'animer un Comité d'études composé de Ph. Brandt, Jean-Baptiste Donnet et des anciens présidents du groupe «Échanges» pour prendre officiellement contact avec la *Regio Basiliensis* et réfléchir à la manière de constituer un front haut-rhinois uni²⁸. Pour B. Thierry-Mieg, J. Dollfus, qui vient d'être élu à la tête de la Chambre de commerce de Mulhouse, et Jacques André, président du CAHR, devront demander à leurs collaborateurs de restreindre leurs initiatives individuelles «tant que la situation n'aura pas été clarifiée» et le caractère privé de la SIM est un avantage qui devra être mis en exergue.

C'est à Bâle, le 9 avril 1964, qu'a lieu la première rencontre officielle avec les représentants de la *Regio Basiliensis*²⁹. Ces derniers étant très désireux de savoir si les Chambres de commerce de Mulhouse et Colmar, et le maire de Mulhouse ont confié à la SIM «une mission d'investigation», Ph. Brandt a tenu à ce que le Comité d'études de la SIM se présente en indiquant qu'il agissait «en accord avec les autres organismes du Haut-Rhin»³⁰. Après des contacts informels avec ces derniers, c'est toutefois le jour même que J. Dollfus leur écrit officiellement :

il est apparu au conseil de la SIM que notre compagnie, connue des Bâlois, et de caractère strictement privé, avait une structure qui l'apparentait au Comité de la *Regio Basiliensis* et avait ainsi une entière liberté d'action à son égard [...]. Vous avez bien voulu envisager favorablement une telle initiative pour éviter la multiplication de comités parallèles et vous avez bien voulu encourager sa réalisation.

27. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, p. 4.

28. Jacques-Henry Gros, *Au fil du siècle. Mémoires humanistes d'un chef d'entreprise mulhousien*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2004, p. 199-205.

29. Côté suisse MM. Staehlin dir. des Ets. Geigy, Briner secrétaire permanent de la *Regio*, Dr. Linn avocat au secrétariat du Département de la Justice de la ville de Bâle, Gloor avocat et notaire ; Speiser vice-directeur de la Société des Banques Suisses. Côté français, MM. J.H. Gros, Boidevezi, Ph. Brandt, J.-B. Donnet, Lalande, Valentin Smith et Weisgerber.

30. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 13 mars 1964.

Espérant avoir évité la constitution dans chaque collectivité intéressée, d'un comité spécial, indépendant et souverain, J. Dollfus ne s'attendait pas à « une prise de position tendant à confier une mission exclusive à la SIM » :

aucun de mes interlocuteurs n'aurait pris une position aussi nette par écrit, sans consulter un organisme responsable de sa collectivité. À ce moment il y aurait eu des divergences d'opinions qui nous auraient écartés ou même séparés définitivement de la coordination souhaitée³¹.

Confrontés à la demande mulhousienne d'éviter de prendre des contacts « en ordre dispersé » et « de les centraliser au sein d'un organisme privé comme la SIM », les délégués bâlois rappellent « qu'il ne s'agit pas uniquement de contacts entre Bâle et Mulhouse » mais « entre Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Mulhouse, Colmar, le reste du Haut-Rhin, Belfort, Montbéliard et les diverses parties du Pays de Bade » et qu'il ne faut pas laisser de côté des groupes ou des minorités susceptibles d'être hostiles au projet. En juin, une nouvelle réunion³² étudie la possibilité pour des entreprises suisses de confier des travaux à façon à des industriels français en sous-traitance, l'implantation d'industries nouvelles dans le Haut-Rhin, etc. Si les Mulhousiens obtiennent que le secrétariat général de la SIM oriente à l'avenir les Bâlois dans la recherche de renseignements pour leur futur *Atlas*³³, ces derniers réclament l'élargissement du Comité de la SIM à des personnalités du Haut-Rhin et attendent l'aide mulhousienne pour le développement de l'aéroport : ne pourraient-ils exercer une « pression utile » sur les autorités fédérales suisses afin de les amener à augmenter le trafic alors que Swissair négligerait les intérêts de la région bâloise ? Opposant différents partis bâlois, les Français préfèrent rester discrets. À l'issue de cette deuxième réunion, Ph. Brandt suggère de créer à Mulhouse, comme à Bâle, un Comité de travail chargé d'animer dans le Haut-Rhin les travaux de la *Regio* et un Comité de soutien comprenant les personnalités intéressées et les représentants des principaux groupements du Haut-Rhin. Quant à F. Spoerry, il souligne le besoin d'une Banque d'affaires régionale indispensable au financement des futurs projets alors que la Société de Banque Suisse vient de prendre une participation dans la SADE.

31. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 avril 1964.

32. Côté français, se sont ajoutés aux membres de la SIM le secrétaire général de la mairie de Mulhouse qui souligne combien cette dernière compte sur la SIM pour assurer la liaison avec le groupe *Regio*, le rédacteur en chef de *L'Alsace* et Étienne Julliard, professeur de géographie à l'université de Strasbourg.

33. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 6 juillet 1964.

« Mulhouse entre deux pôles » ?

B. Thierry Mieg ayant décliné la succession de J. Dollfus pour cause de réorganisation en cours du groupe Schaeffer, c'est finalement Ph. Brandt qui prend officiellement la tête de la SIM lors de l'Assemblée générale de novembre 1964. Il lui paraît vital que la vénérable compagnie définisse un programme d'action tenant compte, pêle-mêle, du baby-boom, de la concurrence des pays en voie de développement, de la « parade » que constitue l'association des pays européens au sein de laquelle, « notre région, cessant d'être une région frontière avec tous les inconvénients que cela comprend, se placera au cœur du nouvel ensemble ouvert sur le Rhin par des ports et des zones industrielles », ce Rhin censé devenir l'axe de pénétration le plus important du continent et par lequel seront reliées la mer du Nord et la Méditerranée dès qu'un système moderne de canaux à grand gabarit aura été réalisé. La SIM se doit donc d'aider à la création à Mulhouse « d'un des centres de gravité qui ne manqueront pas de se former dans l'Europe de demain » en dialoguant avec ses voisins dont les intérêts sont analogues – la formation de la *Regio*, « dont on parle tant », « cette association entre Bâle, le Haut-Rhin, peut-être la Franche-Comté et le Pays de Bade qui doit nous permettre de réaliser ici, dans l'avenir, au profit de tous et de la France, bien entendu, un nouveau centre de gravité européen »³⁴.

Dans la foulée, le groupe « Échanges » sollicite des experts français et suisses pour un cycle de conférences intitulé « Mulhouse entre deux pôles », en l'occurrence Strasbourg et Bâle, et un colloque dont la synthèse paraît dans le *Bulletin* en 1965. Définissant la *Regio* dans leur éditorial, J.-H. Gros et H. Zuber rappellent que le Rhin « n'est plus aujourd'hui un fossé que l'on s'efforce de rendre infranchissable » car il a retrouvé sa destination première, « celle d'être un lien entre les pays qu'il pénètre, une voie économique susceptible d'apporter la richesse aux régions qu'il traverse » :

À une époque où les évolutions s'accélérent, où les économies se transforment, progressent ou s'atrophient en quelques décennies, l'on ne doit pas hésiter longtemps devant les chances offertes, la conception de la *Regio* peut en être une. Bâle étant en amont, l'idée est descendue avec le fleuve³⁵.

Suivent des contributions d'un géographe strasbourgeois sur l'expansion foncière bâloise dans le coin frontalier de Saint-Louis – Huningue, une

34. *BSIM*, n°4 (1964), Allocution de M. Philippe Brandt, Président, p. 51-55.

35. « Éditorial », *BSIM*, n°1 (1965), p. 4.

présentation de la *Regio Basiliensis* par son secrétaire général le Dr. Hans J. Briner et les trois études du cycle de conférences, à savoir «Le point de vue de Bâle» par Alfred Sarasin, «Strasbourg» par Jean-Marie Guégan (responsable de la Commission aménagement du territoire de la Jeune chambre économique de Strasbourg) et «Mulhouse et les projets de *Regio*» qui mêle les interventions de Jean-Jacques Dollfus, du géographe Étienne Juillard et d'Andreas Speiser.

Du point de vue suisse, ces «deux pôles» sont un faux-problème dans la mesure où «le but de la *Regio* n'est pas de développer des centres dans la *Regio* mais de développer la *Regio* dans l'Europe». De son côté, le géographe Étienne Juillard joue les Cassandre. Face aux difficultés mulhousiennes, il considère que la crise structurelle de certaines branches dont le textile coexiste avec les difficultés conjoncturelles des autres branches : «Mulhouse en difficulté se tourne donc vers Bâle!» Il constate néanmoins que derrière l'idée de *Regio* se cachent «des intérêts divers, hétérogènes», que Bâle et Mulhouse «ont en fait des arrière-pensées très différentes» et que, «le jour où l'on abordera les réalisations pratiques, on risquera de faire apparaître des intérêts opposés qui finalement paralyseront toute action» :

En tant qu'Alsacien, je suis inquiet et en tant que Mulhousien, je suis finalement persuadé que, si la *Regio* se faisait, ce serait au profit de Bâle. Lorsqu'on intègre un espace et qu'un centre y pèse plus lourd que les autres, ce centre s'impose de toute évidence. Par conséquent ce qui m'inquiète dans l'idée de la *Regio*, c'est le fait que Mulhouse risque de devenir une sorte de satellite, et même dans la mesure où Bâle s'étendrait vers l'Ouest, un point fort dans une banlieue»³⁶.

Alors que les Bâlois se défendent de vouloir «annexer Mulhouse», les patrons mulhousiens mettent en avant différents projets dont l'aéroport et la complémentarité entre d'une part la région Alsace telle qu'elle est prévue dans le plan français d'aménagement du territoire et la *Regio* conçue comme une «collaboration entre territoires similaires» (!) de part et d'autre de frontières nationales. Tous s'accordent évidemment sur une conclusion, «à l'heure actuelle la *Regio* est avant tout la recherche d'un état d'esprit». Alors qu'à l'automne 1964, les Bâlois hésitent toujours quant aux différents partenaires alsaciens à contacter, il devient de plus

36. «Mulhouse et les projets de la *Regio*», *BSIM*, n°1 (1965), p. 33-43.

en plus urgent pour la SIM et le CAHR de mettre en place une structure haut-rhinoise sous peine de poursuite des « initiatives désordonnées qui ont déjà été prises »³⁷.

Finalement, la *Regio du Haut-Rhin* voit le jour en 1965 : soutenue par le CAHR et la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, cette instance privée ayant un statut de Comité de la SIM doit promouvoir le « développement harmonieux de la partie Sud du Haut-Rhin aux plans économique, culturel, touristique et sportif et de coordonner ses efforts dans ces différents domaines avec ceux de ses partenaires du Bade Sud et de la région de Bâle (*Regio Basiliensis*) ». Elle comporte d'une part un Groupe d'appui conçu sur le modèle bâlois (industriels, élus, hauts-fonctionnaires à titre personnel, représentants de la Chambre de commerce et du CAHR, etc.) et d'autre part, un Groupe de travail structuré par cinq commissions (agriculture, tourisme, Jeux européens, pédagogie et industrialisation).

UNE EFFICACITÉ DISCRÈTE MAIS RÉELLE

Face à l'incompréhension voire à l'hostilité, la SIM va mener un travail d'information des élites économiques et politiques mais également du grand public.

Une nécessaire recherche de soutiens

L'année 1965 est largement consacrée à des études, à la préparation du Congrès international de l'urbanisme prévu à Bâle et aux travaux de la Commission de coopération économique censée établir un programme pratique car les Bâlois attendent des éclaircissements tant sur la situation réelle du Haut-Rhin que sur les conditions à remplir pour s'y implanter. L'idée serait de faire jouer à la *Regio* un rôle d'intermédiaire entre d'une part les organismes locaux intéressés réunis au sein du Groupe d'expansion économique (émanation du Syndicat intercommunal pour les zones industrielles de la région de Mulhouse) et, d'autre part, la *Regio Basiliensis* et une agence de prospection bâloise. Si des réunions ont lieu à Zurich, Lausanne et Neuchâtel, « certaines initiatives un peu excessives prises en Suisse » ainsi que l'idée même de *Regio*, suscitent la double hostilité des administrations strasbourgeoises et parisiennes dont B. Thierry-Mieg, membre du Groupe d'appui de la *Regio* se fait l'écho. C'est pourquoi il suggère de plutôt mettre l'accent sur les liens unissant Mulhouse au Nord Franche-Comté. Tout en

37. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 2 novembre 1964.

reconnaissant l'existence du problème, Ph. Brandt considère qu'il ne faut pas trop ralentir la marche « mais agir moins directement, moins visiblement et obtenir l'appui d'un certain nombre de personnes et de milieux compétents avant de nous manifester à nouveau »³⁸.

Si les membres de la *Regio du Haut-Rhin* prennent l'attache d'un certain nombre de personnalités (André Bord, le préfet Lenoir, René Uhrich) pour leur expliquer le sens de leur démarche, la partie est toutefois loin d'être gagnée, notamment auprès de P. Pflimlin. En janvier 1967, lors d'une intervention à la SIM consacrée aux « Réalités et perspectives de l'action économique régionale », ce dernier évoque la nécessité d'atteindre un nouvel équilibre entre Paris et Province, le développement d'une prise de conscience régionale notamment au niveau économique grâce aux comités d'expansion et aux programmes d'action régionale avant d'en venir « aux réalités économiques alsaciennes » dont il redoute de parler à Mulhouse (« car il faudrait pour que nous nous comprenions bien, aller au fond des choses »). Son idée est « simple » : « l'unité ». Tout en reconnaissant que la région Alsace est « beaucoup moins homogène qu'on ne le croit à Paris ou ailleurs », il considère que, faute d'arriver à la faire vivre, elle sera « menacée dans son existence » : « J'entends trop souvent dire à Paris que l'Alsace est une région trop petite puisqu'elle comprend seulement deux départements. C'est en effet le seul cas en France ». En plus d'envisager une coopération avec la Franche-Comté ou la Lorraine – il ne veut pas isoler l'Alsace dans une « tour d'ivoire » – il accepte le principe « d'une certaine coopération avec les régions étrangères voisines car il y a des problèmes frontaliers à traiter avec les Suisses et les Allemands » :

mais il faut choisir des méthodes qui ne mettent pas en danger l'unité alsacienne. Il est souhaitable que l'interlocuteur que nous plaçons en face de nos voisins, qu'ils soient en deçà ou au-delà de la frontière, soit l'Alsace elle-même. On évitera ainsi les confusions et les risques de désintégration. Oui, il faut que l'Alsace se ressaisisse³⁹!

Toutefois, la création côté allemand d'une *Regio Bade-Sud* à Fribourg en Brisgau en dépit de quelques frictions entre la *Planungsgemeinschaft Breisgau* à Fribourg et la *Planungsgemeinschaft Hochrhein* à Säckingen, montre que la conscience des problèmes de planification régionale est

38. AM, PV conseil d'administration de la SIM, mars 1966.

39. Pierre Pflimlin, « Réalités et perspectives de l'action économique régionale », *BSIM*, n°1 (1967), p. 43-53.

en train de dépasser les frontières⁴⁰. Alors que les administrateurs de la SIM et les promoteurs de la *Regio du Haut-Rhin* craignent que la langue n'incite désormais les Suisses à privilégier les Allemands, l'arrivée d'Alfred Graff, riche d'une longue expérience dans l'administration préfectorale au poste de secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse et des efforts renouvelés «d'évangélisation» vont aider la *Regio* à prendre son envol. En 1969, la réunion plénière de la *Regio du Haut-Rhin* se déroule en présence du préfet Escande, de Roger Reynaud, délégué général de l'Association pour le développement et l'industrialisation de la Région Alsace (ADIRA) qui représente André Bord, de Pierre Pflimlin, des principaux élus du Haut-Rhin et de personnalités badoises et bâloises. Importante, «elle amorce un revirement dans l'opinion sur la *Regio* d'un certain nombre de personnalités, particulièrement dans les milieux strasbourgeois et au sein de l'administration»⁴¹. Ces relations nouvelles avec les responsables de la politique et de l'administration alsacienne se concrétisent l'année suivante par un accord entre la *Regio du Haut-Rhin* et l'ADIRA aux termes duquel un Bureau de coordination de l'aménagement du territoire voit le jour. Pendant des Bureaux suisse et allemands projetés, il est censé être le «partenaire qualifié pour toutes les questions supra-frontalières de planification et d'aménagement du territoire». Pour la SIM, cet accord avec le relais régional de la DATAR n'entraîne toutefois aucune subordination de la *Regio du Haut-Rhin* mais constitue «une base d'entente de principe afin d'éviter de stériles affrontements entre propositions franco-germano-suissees et celles émanant de la région Alsace»⁴².

L'action des commissions

Plusieurs commissions structurent les travaux de la *Regio du Haut-Rhin* à la fin des années 1960⁴³. La commission des infrastructures réfléchit aux perspectives de développement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse dont J.-H. Gros a pris la présidence du conseil d'administration en même temps que celle de la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse. Il est également question des liaisons autoroutières, notamment entre Mulhouse et Bâle, des installations portuaires de Huningue et d'un centre de dédouanement tripartite. Au début des années 1970, en plus de ses propres

40. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 6 décembre 1965.

41. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 mars 1969.

42. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 1970.

43. Jacques Hering, «La Regio du Haut-Rhin», *BSIM*, n°1 (1972), p. 69-70 et Jacques Steiblen, «La Regio du Haut-Rhin», *BSIM*, n°3 (1970), p. 68-70.

propositions, elle peut adresser des propositions allemandes ou suisses aux responsables français. La commission de pédagogie qui s'efforce de nouer et multiplier les contacts avec des établissements scolaires suisses et allemands, est ouverte aux enseignants et souhaite faciliter au maximum les échanges d'expériences pédagogiques. Créée en 1969, la commission Tourisme qui rassemble les responsables départementaux du tourisme, établit une liste de questions susceptibles d'être débattues sur une base *Regio* comme par exemple l'établissement d'un inventaire des richesses touristiques, l'accueil des touristes à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, l'organisation de circuits touristiques transfrontaliers, etc. De son côté, la commission Industrialisation travaille à la rédaction d'un mémento des charges fiscales et sociales pesant sur les entreprises françaises qui sera complété par les tableaux correspondants pour l'Allemagne et la Suisse. En 1971, elle mène une étude comparative des modalités d'implantation dans les trois pays concernés.

Enfin, la Commission des Jeux européens travaille depuis 1966 à la candidature du Rhin Supérieur (Bâle, Fribourg en Brisgau, Mulhouse, Colmar et Strasbourg) pour accueillir les Jeux Européens envisagés par le Haut-Commissaire aux Sports Maurice Herzog. Avec l'accord du ministre des Sports François Misoffé et le soutien du sénateur Charles Stoessel, des démarches ont été entreprises tant du côté du colonel Marceau Crespin qui fait le déplacement jusqu'à Mulhouse que des différents Comités olympiques⁴⁴. Quel programme sportif? Quelles sont les installations sportives à construire? Quid du village olympique? Suite au décès accidentel du sénateur Stoessel, le député Raymond Zimmermann et le conseiller général André Erbland reprennent le flambeau. En décembre 1968, les jeux sont censés avoir lieu en 1974 mais en 1970, date de la présentation d'une plaquette officielle de candidature aux Comités Olympiques réunis à Dubrovnik, la décision n'est pas encore prise. Toutefois, au début des années 1970 l'enlisement du projet et les difficultés financières du comité chargé de préparer la candidature de la *Regio* (les frais ont été couverts par Bâle, Fribourg et Mulhouse) expliquent qu'ils ne voient pas le jour.

En 1971, l'évènement majeur est la création de la Conférence tripartite permanente de coordination régionale qui institutionnalise la coordination suprafrontalière au niveau des exécutifs. Cette coordination existait déjà à un niveau technique depuis 1969 dans le cadre du Service de coordination internationale de la *Regio* qui avait défini des préoccupations communes en matière de planification et établi un programme

44. J.-H. Gros, *Au fil du siècle... op. cit.*, p. 201.

commun de coordination. Après la réunion constitutive du 25 juin 1971 au cours de laquelle le principe d'une rencontre biannuelle est retenu, le préfet et le président du Conseil général, le président du gouvernement du Bade-Sud, le président du département de l'Intérieur du canton de Bâle-Ville et un conseiller d'État de Bâle-Campagne, se réunissent à nouveau à Bad Krozingen pour adopter un programme commun de coordination, aborder le problème des traversées du Rhin et celui de l'aéroport Bâle-Mulhouse. Pour J.-H. Gros, cet organisme efficace et démocratique permettait le règlement de questions liées « à l'environnement, l'aménagement du territoire, le transport, les communications, l'emploi frontalier, l'énergie, la culture, l'action universitaire, etc.⁴⁵. Les troisième et quatrième rencontres ont lieu respectivement à Colmar en mai 1972, à la demande du préfet du Haut-Rhin, et à Bâle en novembre 1972. Au cours de cette dernière rencontre, il est notamment question de l'implantation d'usines nucléaires le long du Rhin, de l'environnement de l'aéroport et des problèmes pratiques que posent les travailleurs frontaliers aux communes françaises du Sud du Haut-Rhin. Sur cette dernière question, les Chambres de commerce de Mulhouse et de Bâle sont arrivées à un accord qui doit encore être approuvé par leurs ressortissants, à savoir une contribution bénévole à une association franco-suisse qui devra utiliser ces fonds pour aider les communes françaises à financer certains de leurs investissements dans l'enseignement et la culture. Surtout, c'est au cours de cette quatrième séance que le président informe officiellement les membres du conseil que le ministère français des Affaires étrangères a demandé à ses homologues de la République Fédérale d'Allemagne et de la Confédération Helvétique, la création d'une Commission tripartite pour les régions frontalières comprenant exclusivement des représentants étatiques⁴⁶.

Le 1^{er} février 1973, des représentants des autorités suisses, françaises et allemandes se rencontrent à Paris pour évoquer une planification commune dans les régions du Rhin supérieur⁴⁷. Il s'agit de donner plus de poids à la Conférence tripartite par la création de son pendant, « au niveau des gouvernements », à savoir la Commission tripartite « dont la tâche principale serait de transmettre les projets régionaux examinés par la Conférence tripartite aux organismes qui pourront en assurer la réalisation ». Elle pourra « aider, coordonner, informer mais ne veut ni négocier

45. *Ibid.*, p 202.

46. Les Français ont réclamé la réunion d'une telle commission plus tôt mais les Allemands et les Suisses ont répondu qu'ils ne voyaient pas la possibilité d'en exclure les représentants des régions frontalières intéressées.

47. AM, SIM, 02 A 1261, communiqué remis à la presse, 7 février 1973.

ni décider», n'interviendra pas dans les problèmes pouvant être résolus régionalement ou lorsque des accords auront déjà pu être établis par-dessus les frontières :

elle sera un intermédiaire entre la Conférence tripartite régionale et les organismes nationaux, ou selon les cas, internationaux, qui devront trouver une solution concrète aux problèmes soulevés [...] et pourrait être caractérisée par la définition suivante «une commission qui n'est pas une commission».

C'est pourquoi seuls des représentants des gouvernements en seront membres tandis que les personnalités politiques et économiques collaboreront à la Conférence tripartite.

CONCLUSION

Le 5 mai 1973 – jour du 25^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe – l'inauguration à Mulhouse de la Tour de l'Europe dont les trois façades concaves symbolisent la coopération transfrontalière entre la France, l'Allemagne et la Suisse⁴⁸, intervient à un moment charnière. En effet, les élites économiques mulhousiennes et bâloises qui souhaitent poursuivre et approfondir leur collaboration, certes limitée au Sud du Rhin Supérieur, viennent de créer une *Association pour la promotion de la région frontalière Bâle-Mulhouse* dont Ph. Brandt prend la tête⁴⁹. Toutefois les trois gouvernements, et notamment le gouvernement français, souhaitent « reprendre la main » en plaçant la coopération transfrontalière sous le contrôle des organes compétents en matière de politique étrangère. Les négociations qui débutent à Paris en février 1973 – au cours desquelles les Suisses se montrent désireux de continuer à associer les partenaires régionaux – et se terminent dans la capitale fédérale allemande en mars 1975 aboutissent aux « Accords de Bonn ». La coopération devient ainsi une affaire d'États à travers une Commission intergouvernementale (trois délégations de huit membres) destinée à « faciliter l'étude et la solution de problèmes de voisinages dans les régions frontalières suivantes » :

48. Amandine Diener, « Le quartier de la Tour de l'Europe à Mulhouse (1959-2015). Perspective européenne d'un patrimoine transfrontalier », *In Situ*, 28 (2009).

49. J.-H. Gros, *Au fil du siècle... op. cit.*, p. 203.

les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, le Land Bade-Wurtemberg (territoire des régions *Mittlerer Oberrhein*, *Südlicher Oberrhein* et *Lankreis Lörrach*), la région Alsace (Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), le Land Rhénanie-Palatinat (territoire du Palatinat-Sud). La commission traite des questions concernant l'aménagement du territoire, l'environnement, la politique économique régionale, l'énergie, les transports, l'emploi (notamment les travailleurs frontaliers), les implantations industrielles et agricoles, l'urbanisme et l'habitat, l'enseignement et la formation, la culture, les loisirs et le sport, et, finalement l'entraide en cas d'urgence⁵⁰. Formulant des recommandations à l'intention des parties contractantes, la Commission qui désormais détient seule le pouvoir, est tenue informée des activités des deux Comités de caractère régional constitués l'un au Nord et l'autre au Sud. Les Allemands ont obtenu l'élargissement du processus au Nord et l'accroissement de leur poids politique dans l'ensemble et les Suisses ont réussi à sauvegarder la « petite politique étrangère » initiée avec succès grâce à la *Regio Basiliensis*⁵¹. Si les élus locaux alsaciens retrouvent par la suite un rôle de premier plan dans les instances de coopération trinationale, les milieux économiques mulhousiens n'ont en revanche jamais retrouvé celui qu'ils avaient au cours de cette époque pionnière, la *Regio du Haut-Rhin* finissant d'ailleurs par disparaître, faute de substance (la *Regio Basiliensis* elle existe encore, avec une mission partiellement financée par la Confédération). Grâce à des hommes comme Lothar Späth (Ministre-Président du Land Bade-Wurtemberg) et Marcel Rudolff (sénateur-maire de Strasbourg), des manifestations transfrontalières d'un type nouveau voient le jour (Symposia et Congrès tripartites) et le Rhin-Supérieur apparaît comme une association de régions frontalières dans les années 1980. Toutefois, il faut attendre « l'européanisation » de la question à partir des années 1990, notamment via les projets INTERREG, pour assister au final à l'émergence d'une « Eurorégion modèle »⁵².

50. *JORF*, 6 janvier 1976, p. 158-161.

51. B. Wassenberg, *Vers une eurorégion... op. cit.*

52. *Ibid.*